

LES CLEFS DE SAINT-PIERRE

LETTRE D'INFORMATION

N°2 DÉCEMBRE 2011



Chers Amis,

Durant les neuf dernières années, j'ai eu l'honneur et le plaisir de présider le Conseil de la Fondation des Clefs de St-Pierre.

C'est en effet un honneur de présider l'institution chargée de l'entretien et la conservation du plus prestigieux bâtiment historique de Genève. Et c'est un plaisir de consacrer son temps et son énergie à une mission si variée, impliquant contacts et échanges avec les autorités politiques et religieuses, les architectes et les conservateurs du patrimoine, les archéologues et les gardiens, ainsi qu'avec tous les utilisateurs et les visiteurs de ces lieux chargés de sens et d'histoire.

Depuis le tournant du millénaire, l'activité soutenue du Conseil de Fondation a permis d'améliorer l'accueil à Saint-Pierre par le biais d'un élargissement des heures d'ouverture, d'une amélioration de la signalétique intérieure et de l'information mise à disposition des visiteurs, ainsi que par une refonte complète de la muséographie du site archéologique, lors de l'agrandissement de ce dernier. D'autres travaux importants ont été menés à bien, qu'il s'agisse du défilage des voûtes de la nef, de la restauration des cloches et beffrois, de l'amélioration de la sonorisation ou, plus récemment, de la restauration de la sacristie.

Les chantiers à venir ne sont pas moins importants: mise aux normes de la sécurité des lieux, amélioration de l'éclairage, mise en place d'un plan décennal d'entretien du bâtiment, tout en ne cessant d'améliorer l'accessibilité et la qualité de l'accueil.

Je salue ici M. Benjamin Vial, architecte, qui prend désormais la présidence de notre Fondation. Ses qualités professionnelles et humaines reconnues seront précieuses dans la poursuite des objectifs de conservation et d'entretien de la Cathédrale Saint-Pierre à Genève.



Votre soutien, plus que jamais

Nouvelle perte pour 2010

L'équilibre financier pour l'exercice 2010 n'a malheureusement pas été atteint. Si les charges courantes ont pu être maîtrisées (en augmentation de 1,5%), il n'en a pas été de même des recettes qui ont connu une érosion importante (14,2%).

Les charges telles qu'elles apparaissent dans le compte de fonctionnement s'élèvent à CHF 855'000 et se répartissent de la manière suivante: gardiennage CHF 360'000, chauffage et assurances CHF 183'000, entretien courant et mise aux normes de sécurité CHF 186'000, publications et communications CHF 52'000, charges administratives et billetterie CHF 74'000. Ces charges dites de fonctionnement sont indispensables pour ouvrir la Cathédrale et le site archéologique tant aux fidèles qu'aux nombreux visiteurs: plus de 320'000 en 2010.

Les recettes sont elles principalement constituées par les billets vendus pour les montées aux tours et l'accès au site archéologique, CHF 403'000, les produits de la location de la Cathédrale ainsi que les ventes, CHF 58'000 et les dons et produits financiers, CHF 53'000. A ces recettes, par essence, aléatoires s'ajoutent les subventions des pouvoirs publics, dont l'Etat de Genève, CHF 108'000, et la Ville de Genève, CHF 69'100.

Le compte de fonctionnement de l'exercice s'est soldé par une perte de CHF 163'800 qui a été couverte par un legs et l'utilisation des fonds propres.

Cette situation préoccupante reflète la dégradation de la conjoncture économique. Les perspectives financières 2011 pour la Fondation ne sont guère plus réjouissantes. Les comptes intermédiaires font en effet ressortir à fin septembre une diminution des recettes visiteurs de près de CHF 25'000 par rapport à la même période lors l'exercice précédent.

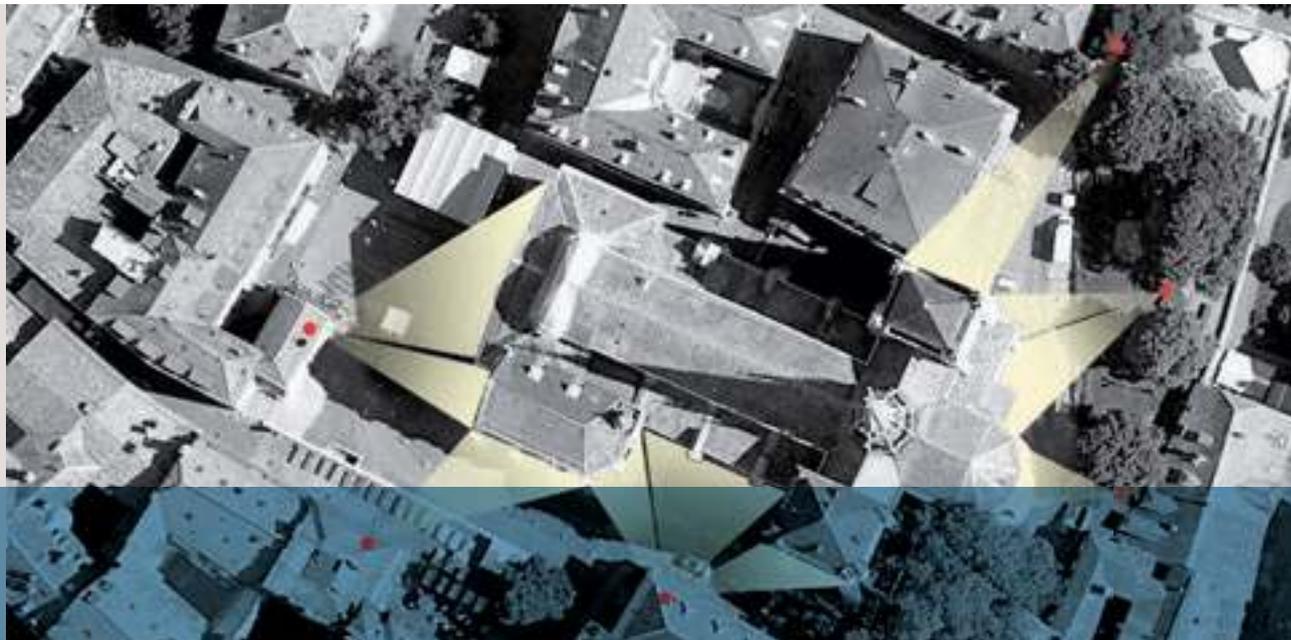
Même si la situation financière est difficile et qu'une partie des dépenses découlant de la gestion courante doit être couverte par les dons de nombreux particuliers, le Conseil de Fondation a décidé de continuer à promouvoir les projets de mise en valeur des lieux. L'un des plus ambitieux concerne l'éclairage intérieur de la Cathédrale qui devra faire l'objet d'un financement spécifique. Une réflexion est également menée sur la rénovation ou le remplacement de l'estrade mobile en place depuis vingt ans.

Le trésorier se fait ici le porte-parole des membres du Conseil pour remercier chaleureusement tous ceux qui soutiennent la Fondation par leurs dons qu'ils soient modestes ou importants. Sans leur fidélité et leur générosité, nous ne pourrions simplement pas continuer notre mission de préservation et d'embellissement de ce patrimoine qui fait la fierté de Genève.

Michel Sermet
Trésorier

Un nouvel habit de lumière pour la Cathédrale

La Fondation étudie actuellement un projet complet d'éclairage intérieur et extérieur prévoyant un nouvel habillage lumineux pour Saint-Pierre.



Elle est le monument le plus visité de Genève, l'un des plus grandioses, mais également l'un des plus visibles. Il suffit, de nuit, d'observer la cité de Calvin de la jetée des Pâquis pour apercevoir ces deux phares que sont le Jet d'eau et Saint-Pierre. L'extérieur de la Cathédrale est éclairé dès la nuit tombée. Quant à l'intérieur, il l'est en permanence, sauf bien sûr quand l'édifice est fermé.

Le visiteur ponctuel ne se plaindra pas forcément de l'éclairage actuel. Il en va tout autrement de ceux qui fréquentent les lieux de façon assidue et qui leur prêtent une attention toute particulière. C'est le cas de Jean-Marc Delessert, notaire à Genève. Lui et d'autres membres du Conseil de la Fondation des Clefs de St-Pierre estiment que cet illustre bâtiment devrait profiter du développement de nouvelles techniques d'éclairage qui savent mettre en évidence de façon subtile les particularités historiques et architecturales des monuments remarquables. «Un bel exemple en la matière est le Musée de l'Acropole à Athènes dû à l'architecte Tschumi, détaille le juriste genevois, c'est un éclairage tout en finesse qui laisse voir sans jamais se laisser voir, qui souligne sans jamais insister.»

C'est vers cette même philosophie que devrait à terme tendre le nouvel éclairage de Saint-Pierre. Pour l'extérieur, la question doit aussi être discutée avec les autorités de la Ville de Genève, responsables de l'éclairage public. «Le parvis est éclairé. La flèche et les toits le sont aussi, continue Jean-Marc Delessert. Mais entre deux, rien. C'est un peu le trou noir. Il faudrait éclairer le bâtiment sur toute sa hauteur et pour cela, probablement accrocher des sources lumineuses sur les bâtiments voisins.» Autrement dit, sur le domaine public, lequel relève de la compétence de la Ville, ou sur le toit de bâtiments privés.

Une réunion du Conseil de Fondation est prévue en cette fin d'année 2011 pour ratifier les propositions de l'atelier fribourgeois Ruffieux-Chehab Architectes SA associé au studio Piero Castiglioni, architectes-éclairagistes à Milan, lauréats du concours lancé par les Clefs de St-Pierre.

Avant même de recevoir les conclusions des partenaires de la discussion, ces professionnels ont planché sur un projet global. En effet, les éclairages intérieurs et extérieurs doivent être conçus ensemble pour éviter d'éventuels conflits. Comme l'illustre Jean-Marc Delessert: «Imaginons que nous voulions éclairer les vitraux de l'intérieur afin de les donner à voir en pleine nuit de dehors. Il ne faudrait pas qu'un spot extérieur vienne casser cet effet.» Autre éventuel conflit à éviter: celui qui peut naître entre la lumière naturelle du jour et l'éclairage artificiel à l'intérieur.

Pour résumer le cahier des charges des architectes, il leur fallait proposer un projet esthétique, cohérent et pratique. Une gageure quand on pense aux multiples fonctions que revêt la cathédrale. Une fonction religieuse bien évidemment. A ce titre, l'édifice doit bénéficier d'un éclairage capable de permettre à tous de lire un psautier, ce qui n'est pas forcément le cas aujourd'hui. Ensuite, il y a les cérémonies officielles comme les prestations de serment qui exigent un éclairage plus intense que celui qui sied aux ambiances de recueillement. Il ne faut pas non plus oublier les visiteurs pour qui la lecture des panneaux doit être aisée et à qui la cathédrale doit révéler son architecture intérieure et ses volumes sans pour autant tomber dans l'excès. Finalement, il faut aussi compter avec les concerts qui se déroulent dans la croisée et le chœur muni d'une estrade mobile. Là encore, les besoins en lumière sont très particuliers et doivent être déployés avec le plus de discrétion possible.

«Nous allons procéder à quelques essais avec les architectes-lumière pour mieux illustrer leur projet, explique Jean-Marc Delessert. Si ceux-ci sont convaincants, nous pouvons espérer un nouvel éclairage en 2013.»

Un nouvel habillage qui devrait aider l'édifice à garder sa première place au classement des bâtiments les plus représentés sur les cartes postales genevoises. Avec le Jet d'eau bien entendu !



Un carillon enrichi de dix-sept cloches

Les vingt cloches préexistantes ne couvraient qu'un octave et demi. Le nouveau carillon couvre trois octaves. Une amélioration substantielle pour les concerts de cloches.

Voilà bien longtemps, des siècles, que les cloches de Saint-Pierre résonnent dans l'air de Genève. Mais il n'aura pas échappé aux plus attentifs, qu'elles ne l'ont jamais fait avec plus d'envolées que depuis le mois de juin 2011. Le Genevois lambda l'ignore peut-être, mais le carillon de la Cathédrale s'est enrichi dernièrement de dix-sept nouvelles cloches.

Cette nouveauté est la conséquence de la volonté de la Ville qui est la propriétaire du carillon depuis le 13 septembre 1849. En effet, jugeant que les vingt cloches préexistantes et leur octave et demi limitaient le jeu des carillonneurs, elle a décidé de leur adjoindre dix-sept nouvelles petites sœurs dans les aigus afin d'étendre la tessiture à trois octaves.

Cet ajout a donné lieu à plusieurs opérations. La première a consisté dans le nettoyage de dix-huit des vingt cloches préexistantes et par le remplacement de deux d'entre elles. Parallèlement, l'entreprise annecienne Paccard s'est occupée de la fonte des dix-sept nouvelles cloches. Trois d'entre elles ont d'ailleurs été coulées sur le parvis de Saint Pierre, sous les yeux ébahis de centaines de curieux. « Pendant que le bronze en fusion coulait dans les moules, il y avait un silence quasi religieux sur la place » se souvient Olivier Cairus, secrétaire de la Fondation et responsable des gardiens. Dernière étape, la révision et la complétion des mécanismes, aussi bien automatiques (cylindres) que manuels, qui permettent d'actionner les marteaux qui frappent les cloches.



A l'occasion de cette intervention, le mécanisme de l'horloge a été revu en profondeur. Certaines pièces ont été nettoyées et graissées, d'autres refaites à neuf comme le commandait leur usure avancée. La tringlerie qui relie soit le mécanisme horloger soit le clavier « manuel » aux horloges a elle aussi été rénovée et complétée. Même le système de mise à l'heure radio-contrôlé a été amélioré. Les dix-sept nouvelles cloches n'ont pas été associées aux sonneries automatisées. Elles ne serviront que lors des concerts de carillonneurs.

Toute cette entreprise a profondément affecté le fonctionnement du carillon. Celui-ci s'est même tu quelques semaines durant, avant de retrouver sa voix. Ce fut d'abord un peu chaotique pendant la période nécessaire pour effectuer tous les réglages et les dernières mises au point. Aujourd'hui le carillon a non seulement retrouvé ses volées et sa précision, il s'est également enrichi de nouveaux choristes de bronze.



La Cathédrale revue de son en combles

Le système d'amplification du son de Saint-Pierre a fait l'objet d'une large modernisation. Les vieux échos sont désormais de l'histoire ancienne.

Saint-Pierre n'accueille pas que des fidèles. Parce que la Cathédrale revêt le qualificatif de monument public, elle est le théâtre d'activités séculaires comme les prestations de serments des autorités cantonales ou les concerts qui précèdent traditionnellement les célébrations de Noël.

Pour majestueux qu'il soit, cet illustre bâtiment n'offrait pas une acoustique adaptée à toutes les manifestations qu'il abrite. La technologie moderne a tenté de pallier ces déficiences depuis plusieurs décennies. Reste que certains progrès ont parfois créé leur propre défaut. Ainsi en allait-il par exemple du pupitre de contrôle qui ne pouvait empêcher la création d'une sorte d'écho pour ceux qui étaient placés dans le fond de l'édifice.

Cette gêne était à ce point notable qu'elle a convaincu tant la Fondation des Clefs de St-Pierre que l'Etat de Genève que la sonorisation de la Cathédrale nécessitait une amélioration profonde. Si les Services de l'Etat ont apporté leur pierre à ce projet, c'est que la Constitution genevoise prévoit que plusieurs cérémonies d'assermentation officielles doivent se dérouler entre ces murs illustres. Il y a celles du Conseil d'Etat ainsi que du pouvoir judiciaire devant le Grand Conseil, et celle des magistrats communaux devant le Conseil d'Etat.

La recherche d'un nouveau système de sonorisation a exigé non seulement de prendre en compte l'acoustique très particulière de Saint-Pierre mais également le respect de ses murs. Impossible de faire passer des fils n'importe où pas plus qu'il

n'était possible de creuser sans restrictions des tranchées, fussent-elles discrètes, pour cacher les fils électriques. «Les opérations les plus bruyantes étaient menées le matin quand le bâtiment était fermé, explique Olivier Cairus. Nous avons eu la chance de pouvoir compter sur des entreprises aussi professionnelles que souples. On ne travaille pas dans la Cathédrale comme dans n'importe quel bâtiment.»

Détail de grande importance, la nouvelle console centrale est désormais capable d'envoyer le son aux enceintes avec des décalages infimes de temps proportionnels à leur éloignement respectif pour éliminer les effets d'écho. Un représentant de l'Etat de Genève qui a suivi le chantier de près estime que «cette installation confère un nouvelle qualité à ce lieu unique qu'est Saint-Pierre. Le son est désormais un régal.»

Il aura fallu environ dix ans pour que ce projet de rénovation de la sonorisation entre dans sa phase de concrétisation en 2009. Un laps de temps nécessaire pour trouver les moyens financiers, obtenir l'aval des partenaires de l'opération, enfin recevoir les autorisations de travaux et l'aval des monuments et sites. Aujourd'hui l'essentiel des travaux est achevé. Il ne manque plus qu'un – gros – détail: un nouveau tableau électrique. Mais le choix de celui-ci dépend également des travaux qui devraient très prochainement modifier l'éclairage interne de la Cathédrale. Ses caractéristiques dépendront donc des choix qui seront faits à cette occasion.

Devenez membre des Amis de la Cathédrale Saint-Pierre à Genève

A vous qui aimez la Cathédrale Saint-Pierre de Genève et en connaissez la beauté. A vous qui savez apprécier l'écoute de certaines oeuvres musicales dans ce sanctuaire: soutenez la Fondation des Clefs de St-Pierre chargée de la restauration et de la conservation de la Cathédrale en demandant votre adhésion à l'association des Amis de la Cathédrale Saint-Pierre.

L'association a pour but principal de soutenir la Fondation des Clefs de St-Pierre dans toutes des tâches de restauration et de conservation de la Cathédrale Saint-Pierre, de la Chapelle des Macchabées et du site archéologique.

Elle s'efforce aussi d'assurer un appui régulier aux «Concerts de la Cathédrale», lors des manifestations musicales qu'ils organisent régulièrement, ainsi qu'à la Paroisse St-Pierre-Fusterie pour ses éventuelles activités déployées à la Cathédrale en dehors des cultes.

L'association organise aussi à l'intention de ses membres des conférences, visites et voyages (Fribourg).

Pour en savoir plus:
Les Amis de la Cathédrale
Bourg de Four 24
1204 Genève